

CEUX DE
1914-1918

ANCIENS ÉLÈVES
ANCIENS PROFESSEURS
LYCÉE « AMIRAL DE GRASSE »

« MORTS POUR
LA FRANCE »

ASSOU Léon

Léon ASSOU (ou **ASSON**, selon les actes), est né à GRASSE le 23 avril 1883, au numéro 1 de la rue du Rouachier.

Son père, Auguste (ou Augustin, selon les actes), commerçant, est âgé de 26 ans à la naissance de l'enfant, et sa mère, Madeleine VEILLE (ou Mélanie VELLI, selon les actes), est âgée de 27 ans.

Au recensement de 1886, le logement de la famille ASSON se compose ainsi :

- 1 – ASSON Augustin (30 ans), de nationalité française, est répertorié comme « commis de commerce » ; il est le « chef de ménage » (!)
- 2 – VELLI Mélanie (29 ans), son épouse, sans profession, est devenue française par son mariage (sans que soit pour autant précisée sa nationalité d'origine... vraisemblablement italienne...)
- 3 – ASSON Léon (4 ans), leur fils
- 4 – MASCARELLO Jean Antoine Emmanuel (45 ans), de nationalité italienne, est répertorié comme « commissionnaire », et il est dit leur « domestique »
- 5 – MONTARDI Marie-Christine (29 ans), de nationalité italienne, répertorié comme « blanchisseuse », et est dite leur « domestique ».

À noter que, lors de ce même recensement de 1886, une autre famille ASSON (ou ASSOU), habite au N° 16 de cette même du Rouachier :

- 1 – ASSON Jean-Baptiste (62 ans), chapelier, « chef de ménage »
- 2 – CHARRETTE Marie (59 ans), sans profession, son épouse
- 3 – TRUC Honoré (30 ans), ferblantier, leur gendre
- 4 – ASSON Marie (épouse TRUC) (32 ans) sans profession, leur fille
- 5 – TRUC Henriette (3 ans), leur petite-fille.

N° 62.
Assou
Léon

MAIRIE DE Grasse ARRONDISSEMENT DE Grasse

Du vingt-trois avril an mil huit cent quatre-vingt-trois, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Léon Assou

né à Grasse le jour de jeudi à cinq heures du matin fils de Auguste Assou profession de marchand

âgé de vingt six ans, domicilié à Grasse, rue du Rouachier et de Madeleine Veille, son épouse profession de marchande

âgée de vingt sept ans, domiciliée à Grasse

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Auguste Assou, père du nouveau né

Premier témoin, Sébastien Martin âgé de quarante trois ans, profession de serrurier domicilié à Grasse, rue Guillotier

Second témoin, François Roustan âgé de quarante quatre ans, profession de charcutier domicilié à Grasse, rue des Saus

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Ernest Bertou, adjoint au Maire de Grasse, délégué

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé

Assou Auguste
Martin Sébastien
Roustan
Bertou

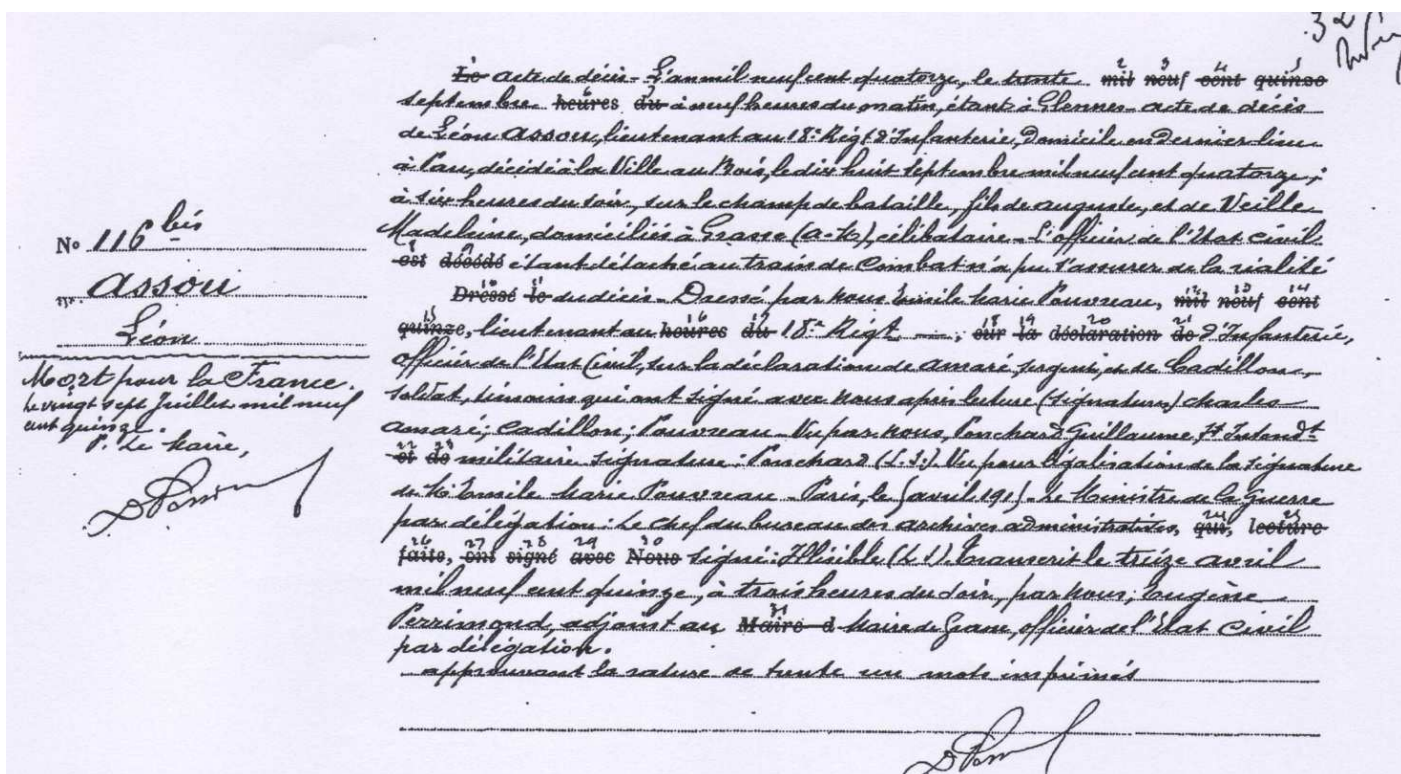
La reconstitution du parcours militaire de notre homme est difficile à établir, car il ne figure pas sur le site du Ministère de la Défense « Mémoire des Hommes » : il n'a pas été possible de retrouver sa fiche individuelle de « Mort pour le France »...

De plus, « Le Journal de Marche et des Opérations » de son Régiment a été perdu ; seul le recours au J.M.O. de la Brigade à laquelle appartenait son régiment fournit quelques (rares...) indications sur l'Unité...

Son acte de décès nous en apprend un peu plus...

Léon ASSOUL a le grade de lieutenant au moment de sa mort, le 18 septembre 1914 ; il a donc 31 ans..

Il meurt sur le champ de bataille, à 6 heures du soir, à La Ville-aux-Bois-lès Pontavert (petit village de l'Aisne), au cours de qu'il est convenu d'appeler la « Première Bataille du Chemin des Dames »...



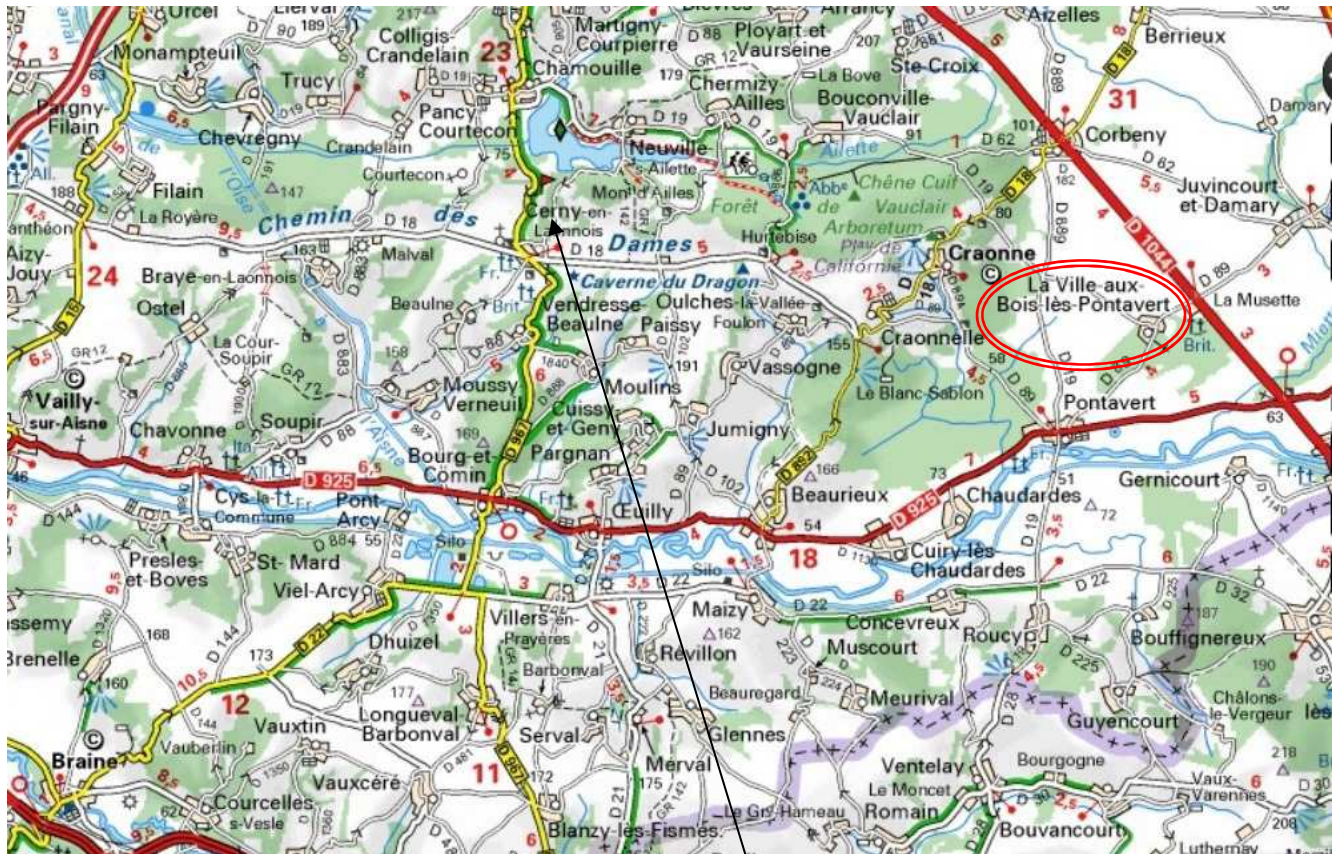
SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1914

LA PREMIERE BATAILLE DU CHEMIN DES DAMES

La contre-offensive lancée par le général Joffre à partir du 5 septembre 1914 permet aux troupes françaises et anglaises d'atteindre l'Aisne le 13 septembre entre Venizel et Berry-au-Bac.

Pendant que la cavalerie du général Conneau s'avance dans la plaine jusqu'à Sissonne entre les 1ère et 2ème armées allemandes, des unités du 18ème Corps de la 5ème armée française et des bataillons du 1er corps d'armée britannique prennent pied sur le plateau du Chemin des Dames.

Mais le 14 septembre voit l'arrêt de la progression franco-britannique. Côté allemand en effet, des troupes arrivées de Maubeuge (7ème corps d'armée) et de Lorraine (15ème corps) permettent de constituer une 7e armée qui s'intercale entre la 1ère et la 2ème armée.



Les Britanniques doivent creuser leurs premières tranchées le 14 septembre sur les pentes sud du Chemin des Dames, entre **Vendresse** et la sucrerie de **Cerny**.

Du 15 au 20 septembre, chacune des deux armées cherche à percer le front adverse entre Cerny et Craonne au prix de pertes importantes.

De nouvelles tentatives ont encore lieu du côté allemand du 26 au 29 septembre, puis côté français le 30 septembre et du 12 au 14 octobre, sans résultat décisif.

Dans la première quinzaine du mois d'octobre, les trois corps d'armée britanniques intercalés entre la 6^e armée française à l'ouest et la 5^e armée à l'est sont progressivement relevés par des troupes françaises. Les Britanniques ne reviendront sur le Chemin des Dames qu'au printemps 1918.

Le 29 octobre, les Allemands lancent une attaque en direction de Vailly-sur-Aisne qui leur permet en quelques jours d'occuper le bourg et de franchir l'Aisne mais ils ne peuvent dépasser le canal.

Du 6 au 13 novembre, une dernière tentative française de reprendre le plateau entre Ostel et Braye se heurte à une vive résistance allemande à La Cour-Soupir et à Chavonne.

À partir de la mi-novembre 1914, commence sur le Chemin des Dames une guerre de positions qui dure jusqu'au printemps 1917.

Source : Guy MARIVAL - Conseil Général de l'Aisne

L'acte de décès rédigé par l'autorité militaire, sur le champ de bataille, indique que ses parents habitent encore à Grasse à ce moment-là (ce qu'il ne nous a pas été possible de vérifier sur les registre du recensement de 1911, dernier recensement de la population avant le début du conflit...), alors que lui-même est déclaré « domicilié en dernier lieu à PAU »...

Le 18^{ème} Régiment d'Infanterie dans lequel sert le lieutenant LÉON ASSOÛ est caserné, au moment de la mobilisation, à PAU ; ce qui laisse à penser que notre homme – encore célibataire à 31 ans !... - est officier d'active du dit 18^{ème} R.I.

LE 18^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE AU CHEMIN DES DAMES

En 1914, le 18e Régiment d'Infanterie est en garnison à Pau (Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques) avec une compagnie à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Pendant toute la guerre, il fait partie de la 36e Division d'infanterie (XVIIIe corps d'armée).

En août 1914, le 18^{ème} R. I. est d'abord engagé en Lorraine, puis il participe aux batailles de Charleroi et de Guise avant de faire retraite.

Début septembre, il prend part à la contre-offensive (première bataille de la Marne) et parvient sur les pentes du Chemin des Dames le 13 septembre 1914.

De la mi-septembre 1914 à avril 1916, le régiment est en ligne dans le secteur est du Chemin des Dames (Oulches, Vassogne, La Vallée- Foulon) avec des périodes de repos à Beurieux et à Glennes.

Il prend part notamment à la défense de la ferme de la Creute (actuelle caverne du Dragon) attaquée et prise le 25 janvier 1915 par des unités saxonnnes.

Après Douaumont et la Somme, il revient au Chemin des Dames au printemps 1917 pour participer à l'offensive Nivelles (secteur d'Oulches, Vassogne) et il participe début mai à la meurtrière reprise du plateau de Californie.

Le 27 mai 1917, alors qu'il est au repos à Villers-sur-Fère, près de Fère-en-Tardenois, le régiment apprend qu'il doit remonter au Chemin des Dames.

Des actions collectives de désobéissance se produisent alors qui aboutissent à des condamnations par le conseil de guerre.

Trois soldats sont effectivement fusillés le 12 juin 1917 à Maizy.



À l'automne 1918, le 18^{ème} Régiment d'Infanterie revient encore au Chemin des Dames, cette fois dans le secteur ouest (Allemand) et prend part à la bataille de l'Ailette.

Une plaque a été apposée en 1927 en l'honneur du 18e Régiment d'Infanterie sur un ancien blockhaus allemand qui défendait l'accès au plateau de Californie en mai 1917.

Un monument dit « monument des Basques » a été élevé en 1928 au-dessus du village de Craonnelle en hommage aux régiments de la 36^{ème} Division d'infanterie.

Source : Répertoire des corps de troupe de l'armée française pendant la Grande guerre (éditions Claude Bonnaud - 2004) et Conseil général de l'Aisne.

18ème Régiment d'Infanterie

En 1914; Casernement : Pau, St Jean Pied de Port ; 72^e Brigade d'Infanterie 36^e Division d'Infanterie 18^e Corps d'Armée

Constitution en 1914 : 3 bataillons À la 36^e DI d'août 1914 à nov. 1918

4 citations à l'ordre de l'armée, fourragère jaune ; voir les citations

1914 Vers Charleroi : Marbaix Biesme-sous-Thuin (23 août) Guise (28-29 août) Bataille de la Marne (5 au 13 sept.) : Beurieux, Marchais en Brie, Pontavert

Reprise de l'offensive (novembre 1914 - janvier 1915) : Hurtebise,

1915 Chemin des Dames : Oulches, Vassogne, Vauclair, bois Foulon, Trou de l'Enfer

1916 Bataille de Verdun : Douaumont (mai) Argonne (juin-sept.) : Noue de Beaumont Somme (déc.-fév.17) : Harbonnière, Berny

1917 Aisne : Craonne, Plateau de Californie (avril et mai)

Du 4 au 8 mai, les pertes du régiment (après l'attaque de Craonne) s'élèvent à 20 officiers et 824 soldats (600 citations individuelles), il est mis au repos à Villers-sur-Fère. On lui accorde comme récompense 1 citation à l'ordre de l'armée et, pour la première série de permissions, un taux de 25%.

Mais aussitôt, pour les 2 autres, on tombe à 13 et 9%. Des désillusions se créent.

La situation reste pourtant calme jusqu'au 27 mai, journée de la Pentecôte, où des soldats du 267^e RI se mêlent aux libations. Des discussions s'engagent sur les événements qui se passent dans d'autres régiments du secteur.

Dans la soirée, l'ordre arrive de remonter à Craonne. Les manifestations commencent dans les 3 bataillons : des groupes commencent à parcourir les rues de la Ville, des coups de feu sont tirés, des violences sur officiers et soldats refusant de « suivre », des grenades lancées, des voitures détériorées, l'internationale chantée ...

Devant l'évolution de la situation, il semble que les soldats du 18e RI se divisent assez nettement : à 22h20, le 3e bataillon embarque sans incident, et le premier, qui avait en partie participé à la première manifestation, finit par l'imiter. Le 2e bataillon persiste seul dans son refus. Les gendarmes arrivent le lendemain vers 5h30.

Les 60 derniers mutins finissent, vers 7h30, par monter en camions à la Fère-en-Tardenois.

14 soldats passent en conseil de Guerre, pour révolte avec armes. 5 condamnations à mort, dont une grâce.

3 soldats ont été fusillés à Maizy le 12 juin 1917 pour cette mutinerie. (Guy Pedroncini - Les mutineries de 1917- éditions PUF, p113 à 116)

Un 4e a échappé à la mort (le caporal Vincent Moulia) puisqu'il s'est évadé, la veille. Il va rejoindre son village natal du sud des Landes. Puis il passera en Espagne.

Plus tard, le curé de Nassiet conduit Berthe, la fiancée de Vincent, en Espagne pour les marier et le couple va s'y installer.



